



L'Église Unie
du Canada
Conseil général

GC44 GS21 Renonciation aux droits sur les biens de l'ancienne mission en RPDC pour octobre 2023

Date réelle du document: octobre 21, 2023

1. Quel est l'enjeu?

Le 43e Conseil général a affirmé en 2018 que Dieu appelle l'Église Unie du Canada à unir ses efforts à ceux de ses partenaires de la péninsule coréenne pour y rétablir la paix et la justice, et pour la réunification. L'un de ces partenaires est l'Église presbytérienne de la République de Corée (PROK). Cherchant à faire évoluer le discours dominant de la société coréenne pour qu'il ne soit plus axé sur l'hostilité et le conflit, mais sur la paix et la réconciliation, la PROK a adopté lors de son assemblée générale de 2021 une déclaration intitulée *Declaration Regarding the Renunciation of Claims to Property Left in the North for the Sake of Reconciliation between South and North Korea* [Déclaration concernant la renonciation aux droits sur les biens laissés dans le Nord en vue d'une réconciliation entre la Corée du Sud et la Corée du Nord]. Étant donné qu'avant la guerre de Corée, l'Église Unie possédait des propriétés missionnaires dans ce qui est aujourd'hui la République populaire démocratique de Corée (RPDC), la PROK a invité l'Église Unie à agir en réponse à cette déclaration.

2. Pourquoi cet enjeu est-il important?

Depuis la fin du XIXe siècle, l'Église Unie du Canada s'est engagée à mener la mission de paix et de justice de Dieu dans la péninsule coréenne. Nous avons établi un partenariat à long terme avec l'Église presbytérienne de la République de Corée. La péninsule coréenne est la zone la plus militarisée de la planète, ce qui a des répercussions sur tous les aspects de la vie en Corée, de même que sur le bien-être et la stabilité du monde. L'assemblée du 43e Conseil

général a exhorté l'Église à se pencher sur les souffrances du peuple coréen, qui perdurent puisque la guerre de Corée n'a jamais réellement pris fin quelque sept décennies après son déclenchement. Cet enjeu est important pour nous, en tant que disciples de Jésus, car, comme nous le rappelle l'évangile de Jean, le Christ nous a enseigné qu'en lui les difficultés du monde sont surmontées et que la paix règne (Jean 16, 33).

3. Comment cette proposition nous aide-t-elle à vivre les engagements de l'Église en matière d'équité?

Cette demande est adressée à l'Église Unie du Canada par un partenaire mondial, soit l'Église presbytérienne de la République de Corée (PROK). Répondre à cette demande est une façon de vivre l'engagement de l'Église Unie envers un accompagnement radical de ses partenaires, la décolonisation de ses relations avec ceux-ci et l'approfondissement d'un engagement mutuel dans la mission de Dieu.

4. Comment le Conseil général peut-il répondre à cet enjeu?

Le secrétaire général recommande :

que le 44e Conseil général, lors de son assemblée annuelle d'octobre 2023, réponde à la demande de l'Église presbytérienne de la République de Corée (PROK) en :

- a. approuvant la déclaration ci-jointe, qui exprime un appui à la déclaration de la PROK concernant les anciens biens immobiliers en Corée du Nord;**
- b. renonçant à tout droit de propriété en République populaire démocratique de Corée (RPDC), conformément à l'action de l'Église dans les années 1960;**
- c. inscrivant cette action dans l'engagement continu de l'Église Unie du Canada en faveur de la décolonisation et de la réconciliation.**

Déclaration recommandée de l'Église Unie du Canada en appui de la déclaration de la PROK

Déclaration concernant la renonciation aux droits sur les biens de l'ancienne mission de l'Église Unie du Canada en République populaire démocratique de Corée

Solidaire de celle-ci, l'Église Unie du Canada exprime son soutien aux efforts de l'Église presbytérienne de la République de Corée (PROK) pour pacifier la Corée et s'associe à cette dernière pour exhorter [traduction]« les peuples de la Corée du Sud et de la Corée du Nord à surmonter la division, la haine et l'esprit de confrontation afin de progresser vers la réconciliation et la réunification. »

En raison de son propre engagement à travailler à l'établissement de relations justes avec les peuples autochtones du Canada, l'Église Unie du Canada est pleinement consciente de la difficulté et de la complexité de tout processus de réconciliation. Il faut de la patience, de l'écoute, l'établissement d'un climat de confiance et la reconnaissance de sa propre complicité dans les structures d'oppression. Aussi difficile que soit ce travail, c'est le ministère auquel Dieu nous a appelés en tant que chrétiens. Paul rappelle à l'Église de Corinthe, dans 2 Corinthiens 5, 18-19, qu'à l'image de Dieu, « qui nous a réconciliés avec lui par le Christ », nous sommes invités, en tant que disciples du Christ, à participer au « ministère de la réconciliation » à notre époque, en nous joignant à celles et ceux qui avec Dieu travaillent à la réparation et à la guérison de la création.

Il y a une cinquantaine d'années, en s'appuyant sur la notion de mutualité de la mission, l'Église Unie du Canada a décidé de remettre tous les biens de sa mission en Corée du Sud à l'Église presbytérienne de la République de Corée. Aujourd'hui, l'Église Unie du Canada renonce officiellement à tout droit de propriété sur ses biens se trouvant dans ce qui est aujourd'hui la Corée du Nord et se joint ainsi à ses partenaires dans le ministère de la réconciliation en Corée.

L'Église Unie du Canada pose ce geste symbolique en ayant la conviction qu'il exprime sa solidarité avec l'Église presbytérienne de la République de Corée et son soutien aux efforts pour transformer le discours ambiant en Corée de manière à ce qu'il ne soit plus axé sur l'hostilité et le conflit, mais sur la paix et la réconciliation. Nous unissons notre voix à celle de nos partenaires coréens et de toutes les personnes qui cherchent à rétablir la justice et la paix dans la péninsule coréenne :

[traduction]« *en empruntant la voie de la réconciliation et de la coopération, afin que les populations du Sud et du Nord de la Corée puissent à nouveau rire ensemble et créer de nouvelles formes de réjouissances.* »

Type de document: [Proposition](#)

General Council: [GC44](#)

Organisme d'origine: [Conseil général](#)[Secrétaire Général](#)